

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 84
JANVIER 2019



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

C'est par ce nouveau bulletin d'informations que je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux de belle et heureuse année. Cet hiver débute dans une ambiance nationale curieuse et trouble où les mécontentements populaires, les colères, les ressentiments des français ont rencontré un nouvel écho, une nouvelle forme d'expression collective qui n'a peut-être pas encore trouvé son aboutissement, faute de réponses claires et satisfaisantes. Il y a bien entendu des débordements inqualifiables, des excès de « verbe » et d'actions qui discréditent une partie des acteurs du mouvement. Il s'agit principalement de ceux qui profitent toujours des situations instables pour contester la République. C'est aussi la part sombre de l'élan de liberté d'expression donné par les réseaux sociaux et toutes les nouvelles technologies. Mais il y a une autre colère, jusqu'alors sourde et profonde, qui n'a jamais été entendue, celle des femmes et des hommes qui ne veulent plus d'une société de plus en plus individualiste, consumériste et inégalitaire. Cette France des oubliés se fait désormais entendre...

Aujourd'hui, la pression qui pèse sur l'Etat est considérable ! Les gouvernants actuels ont leur part de responsabilité comme leurs prédécesseurs. Ils ne peuvent plus ignorer l'impérieuse nécessité d'agir sans délai. Dans les réformes à venir il conviendra de prendre enfin la mesure des erreurs du passé. En matière de taxes et de fiscalité, il faut toujours se demander si le service rendu est à la hauteur de l'impôt qui est réclamé. Mais il s'agit surtout de comprendre l'évidence, c'est à dire que l'on ne peut pas demander aux français de faire des sacrifices si l'exemple ne vient pas des plus privilégiés. Pour réussir justement sans opposer les français les uns aux autres, sans opposer l'urgence des fins de mois à l'urgence environnementale, ce grand principe doit impérativement s'imposer à tous... Aux représentants de l'Etat bien entendu en premier lieu, mais également aux élus nationaux et locaux, aux entrepreneurs, aux responsables syndicaux et associatifs, à tous les acteurs de la société, à tous les citoyens !

La commune sera toujours le meilleur des outils pour relayer les doléances et les attentes citoyennes. La commune sera toujours le meilleur des outils pour donner un sens concret à la notion de démocratie participative. Il est encore temps d'en prendre conscience. Il est encore temps de redonner aux Maires les moyens d'investir et de préserver des actions et compétences de proximité de grande qualité. C'est dans cet état d'esprit combatif et déterminé que les élus de Charbonnières les Vieilles abordent cette nouvelle année. Depuis 2014, notre stratégie budgétaire rigoureuse a permis de mener à bien nos grands projets et de tenir nos engagements, tout en préservant pour l'avenir, nos moyens d'autofinancement.

Nous ne devons malgré tout jamais oublier que c'est une chance formidable d'être français et de vivre dans un pays en paix, un pays protecteur et structuré de services remarquables. Mais c'est dans un tourbillon d'incertitudes et d'espoirs réels que 2019 commence. Sur le terrain, les élus du conseil municipal sont plus que jamais disponibles au quotidien et à l'écoute de tous les habitants. Le mois de janvier, par ses premiers événements, comme désormais le repas des aînés avec le Centre Communal d'Action Social, la cérémonie des vœux de la municipalité et la foire de Charbonnières les Vieilles est ainsi traditionnellement ponctué de nombreuses occasions d'échanges, de discussions et de partages, dans la convivialité.

Très bon début d'année à toutes et à tous !

Le Maire,
Michaël BARÉ

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations

Municipales

Travaux

Actualités et Festivités

Etat-Civil / Info

Agenda

2019

Vœux

de la Municipalité

Le Maire et les
conseillers municipaux
vous accueilleront le

Samedi 19 janvier 2019

11 heures 30

Salle Polyvalente

Pour partager le verre de
l'amitié.

Venez nombreux !

Informations Municipales

Principales délibérations du Conseil

Notre Commune,
Charbonnières-les-Vieilles,
compte 1098 habitants
au 1er janvier 2019

Réforme du mode d'inscription sur les listes électorales

Pour les prochaines échéances « Elections européennes du 26 mai 2019 » la date limite d'inscription est fixée au **31 mars 2019**.

Subvention exceptionnelle

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « les Ans foirés » pour l'organisation de la Foire Agricole de Charbonnières-les-Vieilles.

Protection solaire

Attribution du marché à l'entreprise Pano Sign' Service pour la mise en place d'une protection solaire. « store film anti-UV » sur les vitrages de la salle polyvalente. Devis accepté par le conseil municipal pour un montant de 1 638,90€ HT.

Adressage des villages

Le conseil Municipal a validé la nouvelle dénomination des adresses (numéros et voies) telle que présentée dans le projet « adressage » transmis au Guichet d'Adresse. Il a validé aussi le devis de l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 8 562,66 €. H.T, pour la fabrication des matériels nécessaires.

Les habitants des villages recevront prochainement un courrier avec leur nouvelle adresse .



Chemin de la
Forge

Sécurisation des locaux de la mairie et de l'agence postale communale.

Par du courrier en date du 5 novembre 2018, la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) du Puy-de-Dôme, informe Monsieur le Maire d'une prise en charge totale des frais pour la sécurisation des locaux de l'agence postale. Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise TPMC Sécurité pour un montant de 6 647 € H.T, et autorise le Maire à signer et réaliser les démarches nécessaires pour l'attribution de l'aide financière.

Aménagement des parkings du Gour de Tazenat.

Sur la base du projet établi par le SIEG, concernant l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public, le Conseil municipal a donné un avis favorable pour un fonds de concours communal de 19 502,16 €

Adhésion au comité national d'action sociale

Après la dissolution programmé du comité des œuvres sociales, le Conseil municipal a donné un avis favorable pour l'adhésion directe de la commune au CNAS pour le personnel titulaire (actifs et retraités) ainsi que pour le personnel contractuel, sous certaines conditions.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

Vestiaires du Stade

Travaux



Suite à l'appel d'offres lancé le 23 octobre 2018, les offres des entreprises chargées des travaux ont été validées par le conseil municipal le 30 novembre 2018. Le tableau ci-dessous précise les titulaires de divers lots ainsi que leurs prix

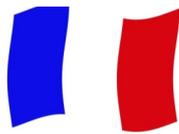
lot	Lot	Entreprise retenue			Montant H.T.
Lot 1	Démolition – Gros œuvre	SARL DUBOSCLARD	63460	Jozerand	50 000,00 €
Lot 1BIS	Désamiantage	SAS SERVANET	63500	Issoire	4 867,75 €
Lot 2	Façades	SARL KESER	63360	Gerzat	20 748,40 €
Lot3	Charpente bois	SAS ELBA	63410	Charbonnières les Vieilles	7 000,00 €
Lot 4	Couverture tuiles zinguerie	SAS ELBA	63410	Charbonnières les Vieilles	23 995,00 €
Lot 5	Menuiseries extérieures	Entreprise GS2A	63350	Maringues	24 610,00 €
Lot 6	Menuiseries intérieures	SARL SABATTERY MENUISERIE	63530	Sayat	3 231,50 €
Lot 7	Peinture	Entreprise DA CUNHA	63800	Cournon	28 800,00 €
Lot 8	Carrelage-Faïence	SARL PRADIER STEPHANE	63140	Chatel-Guyon	8 207,50€
Lot 9	Chauffage-plomberie Sanitaire-VMC	AC2S	63770	Les Ancizes Comps	45 744,57 €
Lot 10	Electricité	ELECTRICITE TAUVERON	03600	Commentry	14 758,00 €
Lot 11	VRD-Espaces verts	SER Puy-de-Dôme	63530	Volvic	15 932,00 €

Etrave de déneigement

Après attribution d'un accord de subvention du Conseil Départemental, le Conseil municipal a donné un avis favorable pour l'acquisition d'une étrave de déneigement. Installée sur le tracteur de la commune, elle permettra un dégagement plus efficace de nos voiries communales enneigées.



Commémoration du 11 novembre



De mémoire des plus anciens, il n'y a jamais eu une telle affluence à la cérémonie de commémoration du 11 novembre ! L'année 2018, celle du centenaire de l'armistice, a été ponctuée de grands moments d'émotion, de transmission et de partage entre générations. La matinée a commencé par un instant de recueillement à la stèle du cimetière puis s'est poursuivie par les dépôts de gerbes au pied du monument aux morts entièrement rénové pour l'évènement.



Sur le rythme des partitions de l'Union Musicale des Combrailles, les conscrits ont accompagné en porte drapeaux, les pompiers et les élus municipaux. La symbolique de l'allégresse de la victoire a également été rappelée par le son des cloches de l'église, à la volée, à 11 heures et pendant 11 minutes. Un grand moment de convivialité a enfin été proposé à la salle polyvalente où chacun a pu découvrir et profiter d'une très belle exposition des élèves de l'école.



Sainte Barbe

Pour la deuxième année consécutive, les Amicales de Manzat et de Charbonnières-les-Vieilles ont célébré ensemble leur Sainte-Barbe. L'occasion pour les lieutenants Christophe Valentin du CS de Manzat et Sébastien Portier de Charbonnières, de faire le bilan de l'année. Avec plus de 310 interventions pour Manzat et 60 pour Charbonnières, dont 80% sont relatives au secours à la personne, les sapeurs-pompiers n'ont pas manqué d'activité en 2018.



Les maires des 2 communes ont souligné la collaboration et le travail commun des deux casernes grâce aux doubles affectations indispensables pour maintenir des effectifs en baisse.

A cette occasion, ont été distingués : Mathieu Péralta et Cédric Defrétière qui ont reçu le grade de sergent-chef ainsi que le diplôme de chef d'agrès secours routiers. Mathieu Péralta et Raphaël Kamphaus se sont vu remettre la médaille des 20 ans de service. Patrick Richard quant à lui s'est vu remettre son premier et son dernier casque après 35 ans de service. Quelques jeunes viennent grossir les rangs des pompiers et compenser la baisse des effectifs, comme Emmanuelle Guyon, Yohann Durif et Thomas Verrier qui sont en cours d'intégration.

Toute personne souhaitant se rendre utile à la population peut venir se renseigner dans les casernes tous les dimanches matins.

La fibre optique

Une centaine de personnes était présente lors de la réunion publique organisée par Orange. Cette réunion a permis aux habitants de la commune de connaître la procédure de déploiement de la fibre et les conditions de raccordement proposées par l'opérateur. Le sujet intéresse beaucoup les habitants de la commune qui bénéficie à l'heure actuelle de l'ADSL, mais n'est pas toujours performant car certaines zones n'ont accès à internet que par satellite. Grâce à la fibre, la connexion sera plus fiable. Les personnes présentes ont posé beaucoup de questions sur la fibre mais aussi sur la téléphonie mobile car le territoire n'a pas une très bonne couverture. A l'heure actuelle, 177 foyers et entreprises peuvent bénéficier d'un raccordement à la fibre, principalement dans le bourg.



Exposition



La commune a accueilli une nouvelle exposition dans la salle du conseil municipal. A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Marianne, Jacqueline Roger, adjointe au maire de Saint-Georges-de-Mons avait proposé que l'amicale laïque des Ancizes-St Georges vienne présenter ses dernières créations artistiques. C'est la section peinture (groupe de peinture à l'huile adultes) sous l'impulsion de Roger Pitulat qui a exposé ses œuvres lors du vernissage en présence des artistes. Les méthodes de travail ainsi que l'organisation dy-

namique du groupe d'artistes ont été expliquées à l'assistance.

Atelier mémoire

Après le succès des conférences proposées par le docteur Eva Almeida-Bernard, les ateliers mémoires ont pris la suite tous les mercredis pendant 10 semaines. Douze personnes se sont inscrites et ont été assidues pour comprendre la mémoire sémantique, la mémoire spatiale et maintes astuces pour retenir les choses et faire fonctionner son cerveau au régime optimal. Ces ateliers ont été entrecoupés par une conférence sur le cerveau d'une matinée par le docteur Cécile Furestin, conférence très intéressante sur les maladies diverses du cerveau, impact sur la mémoire et le sommeil. Une chose est claire, ces ateliers ont été très appréciés par tout le groupe. Un grand merci à Madame Février, animatrice bénévole pour, sa gentillesse, son humour et sa pédagogie. Au repos pendant cet hiver, le CCAS prépare d'autres thèmes pour le printemps.



Festivités

Fête du pressoir



Comme chaque année, la journée du pressoir au moulin des Desniers a connu un vif succès. Plus de trois tonnes de pommes ont été broyées et pressées, pendant que le boulanger Claude Cateau s'affairait devant le four pour satisfaire la demande de pain. La présence d'exposants locaux, les promenades en calèche ont permis à tous de profiter au mieux de cette fête du pressoir.



Théâtre

Cette année deux représentations de théâtre sur notre commune. La troupe du Foyer rural des Ancizes présentait « Au bal masqué Olé Olé » de Christian Rossignol, spectacle organisé par le Rotary Club. Un imbroglio dans lequel les gags et les coups de théâtre s'enchaînent sur un rythme endiablé et qui a tenu les spectateurs en haleine jusqu'à un dénouement pour le moins surprenant.



Le 17 novembre ce fut le tour de la troupe les Charmeix de Vitrac avec la comédie « Le Casimir de la Léonie » de Georges Mallet, séance organisée par le club de l'Amitié. Salle comble où les spectateurs ont ri pendant deux heures et ont partagé les mésaventures du vieux garçon Casimir qui voit son quotidien perturbé par l'arrivée d'une femme de la ville. Les huit comédiens ont rendu avec justesse l'humour des quiproquos, le dynamisme et le suspense de cette comédie.



Téléthon

Comme chaque année, plusieurs associations de la commune se sont mobilisées pour le Téléthon. Ainsi le 24 novembre, plus de cent personnes ont participé au repas à la salle polyvalente. Le 8 décembre, le froid n'a pas découragé les marcheurs, qui ont rejoint le site de Combronde en randonnée pédestre. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont organisé ces diverses manifestations, et permis de reverser plus de 2 100 € au Téléthon 2018.

Marché de Noël de l'école



Le 21 décembre, les Amis de l'école et les enseignants ont organisé le marché de Noël à la salle polyvalente, dans un espace aménagé pour l'occasion. Les enfants ont fait la traditionnelle photo souvenir en présence du père Noël. Les visiteurs venus nombreux ont pu acheter les objets fabriqués par les enfants et admirer les produits des producteurs venus pour l'occasion. L'argent récolté permettra aux élèves de participer à des sorties éducatives.

Etat-Civil



Naissance :

Le 12 novembre 2018 : Talya SAINT-ANDRÉ, fille d'Anthony SAINT-ANDRÉ et d'Annette RANGHEARD, les Sagnettes

Pacs :

Le 8 décembre 2018 : David FERNANDES et Solance SOM, le Suchet



Décès :

Le 03 septembre 2018 : Geneviève COMPAGNON née CHAVAROUX à l'âge de 91 ans

Le 11 octobre 2018 : Raymond MESSAGE à l'âge de 84 ans

Le 28 décembre 2018 : Adriano PEREIRA à l'âge de 56 ans



Infos

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 mars 2003 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 mars 2019 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Samedi 26 janvier	<p>FOIRE De Charbonnières-les-Vieilles Organisée par les Ans Foirés à partir de 8 h</p>	
Dimanche 17 février	<p>Concours de belote Organisé par les Conscrits Salle polyvalente à partir de 14 h</p>	
Dimanche 24 février	<p>Loto Organisé par le Club de l'Amitié Salle polyvalente à partir de 14 h</p>	
Samedi 23 mars	<p>Soirée FOOT Organisée par l'Entente CharBlot Salle polyvalente à partir de 20 h</p>	
Samedi 30 mars Dimanche 31 mars	<p>Festival Ernest MONPIED Salle polyvalente</p>	
Samedi 6 avril	<p>Fête de printemps Ecole</p>	

Agenda



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI**



Emballages Recyclables collectés **1 LUNDI SUR 2**

janvier		février		mars		avril		mai		juin	
1 M Férié 01	1 V	1 V	1 V	1 V	1 L	1 L	1 M Férié	1 M Férié	1 S	1 S	
2 M	2 S	2 S	2 S	2 S	2 M	2 M	2 J	2 J	2 D	2 D	
3 J	3 D	3 D	3 D	3 D	3 M	3 M	3 V	3 V	3 L	3 L	
4 V	4 L	4 L	4 L	4 L	4 J	4 J	4 S	4 S	4 M	4 M	
5 S	5 M	5 M	5 M	5 M	5 V	5 V	5 D	5 D	5 M	5 M	
6 D	6 M	6 M	6 M	6 M	6 S	6 S	6 L	6 L	6 J	6 J	
7 L	7 J	7 J	7 J	7 J	7 D	7 D	7 M	7 M	7 V	7 V	
8 M	8 V	8 V	8 V	8 V	8 L	8 L	8 M Férié 19	8 M Férié 19	8 S	8 S	
9 M	9 S	9 S	9 S	9 S	9 M	9 M	9 J	9 J	9 D	9 D	
10 J	10 D	10 D	10 D	10 D	10 M	10 M	10 V	10 V	10 L Férié	10 L Férié	
11 V	11 L	11 L	11 L	11 L	11 J	11 J	11 S	11 S	11 M	11 M	
12 S	12 M	12 M	12 M	12 M	12 V	12 V	12 D	12 D	12 M	12 M	
13 D	13 M	13 M	13 M	13 M	13 S	13 S	13 L	13 L	13 J	13 J	
14 L	14 J	14 J	14 J	14 J	14 D	14 D	14 M	14 M	14 V	14 V	
15 M	15 V	15 V	15 V	15 V	15 L	15 L	15 M	15 M	15 S	15 S	
16 M	16 S	16 S	16 S	16 S	16 M	16 M	16 J	16 J	16 D	16 D	
17 J	17 D	17 D	17 D	17 D	17 M	17 M	17 V	17 V	17 L	17 L	
18 V	18 L	18 L	18 L	18 L	18 J	18 J	18 S	18 S	18 M	18 M	
19 S	19 M	19 M	19 M	19 M	19 V	19 V	19 D	19 D	19 M	19 M	
20 D	20 M	20 M	20 M	20 M	20 S	20 S	20 L	20 L	20 J	20 J	
21 L	21 J	21 J	21 J	21 J	21 D	21 D	21 M	21 M	21 V	21 V	
22 M	22 V	22 V	22 V	22 V	22 L Férié	22 L Férié	22 M	22 M	22 S	22 S	
23 M	23 S	23 S	23 S	23 S	23 M	23 M	23 J	23 J	23 D	23 D	
24 J	24 D	24 D	24 D	24 D	24 M	24 M	24 V	24 V	24 L	24 L	
25 V	25 L	25 L	25 L	25 L	25 J	25 J	25 S	25 S	25 M	25 M	
26 S	26 M	26 M	26 M	26 M	26 V	26 V	26 D	26 D	26 M	26 M	
27 D	27 M	27 M	27 M	27 M	27 S	27 S	27 L	27 L	27 J	27 J	
28 L	28 J	28 J	28 J	28 J	28 D	28 D	28 M	28 M	28 V	28 V	
29 M	29 V	29 V	29 V	29 V	29 L	29 L	29 M	29 M	29 S	29 S	
30 M	30 S	30 S	30 S	30 S	30 M	30 M	30 J Férié	30 J Férié	30 D	30 D	
31 J	31 D	31 D	31 D	31 D	31 M	31 M	31 V	31 V	31 S	31 S	

juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
1 L	1 J	1 J	1 J	1 D	1 D	1 M	1 M	1 V Férié	1 V Férié	1 D	1 D
2 M	2 V	2 V	2 V	2 L	2 L	2 M	2 M	2 S	2 S	2 L	2 L
3 M	3 S	3 S	3 S	3 M	3 M	3 J	3 J	3 D	3 D	3 M	3 M
4 J	4 D	4 D	4 D	4 M	4 M	4 V	4 V	4 L	4 L	4 M	4 M
5 V	5 L	5 L	5 L	5 J	5 J	5 S	5 S	5 M	5 M	5 J	5 J
6 S	6 M	6 M	6 M	6 V	6 V	6 D	6 D	6 M	6 M	6 V	6 V
7 D	7 M	7 M	7 M	7 S	7 S	7 L	7 L	7 J	7 J	7 S	7 S
8 L	8 J	8 J	8 J	8 D	8 D	8 M	8 M	8 V	8 V	8 D	8 D
9 M	9 V	9 V	9 V	9 L	9 L	9 M	9 M	9 S	9 S	9 L	9 L
10 M	10 S	10 S	10 S	10 M	10 M	10 J	10 J	10 D	10 D	10 M	10 M
11 J	11 D	11 D	11 D	11 M	11 M	11 V	11 V	11 L Férié	11 L Férié	11 M	11 M
12 V	12 L	12 L	12 L	12 J	12 J	12 S	12 S	12 M	12 M	12 J	12 J
13 S	13 M	13 M	13 M	13 V	13 V	13 D	13 D	13 M	13 M	13 V	13 V
14 D Férié	14 M	14 M	14 M	14 S	14 S	14 L	14 L	14 J	14 J	14 S	14 S
15 L	15 J Férié	15 J Férié	15 J Férié	15 D	15 D	15 M	15 M	15 V	15 V	15 D	15 D
16 M	16 V	16 V	16 V	16 L	16 L	16 M	16 M	16 S	16 S	16 L	16 L
17 M	17 S	17 S	17 S	17 M	17 M	17 J	17 J	17 D	17 D	17 M	17 M
18 J	18 D	18 D	18 D	18 M	18 M	18 V	18 V	18 L	18 L	18 M	18 M
19 V	19 L	19 L	19 L	19 J	19 J	19 S	19 S	19 M	19 M	19 J	19 J
20 S	20 M	20 M	20 M	20 V	20 V	20 D	20 D	20 M	20 M	20 V	20 V
21 D	21 M	21 M	21 M	21 S	21 S	21 L	21 L	21 J	21 J	21 S	21 S
22 L	22 J	22 J	22 J	22 D	22 D	22 M	22 M	22 V	22 V	22 D	22 D
23 M	23 V	23 V	23 V	23 L	23 L	23 M	23 M	23 S	23 S	23 L	23 L
24 M	24 S	24 S	24 S	24 M	24 M	24 J	24 J	24 D	24 D	24 M	24 M
25 J	25 D	25 D	25 D	25 M	25 M	25 V	25 V	25 L	25 L	25 M Férié	25 M Férié
26 V	26 L	26 L	26 L	26 J	26 J	26 S	26 S	26 M	26 M	26 J	26 J
27 S	27 M	27 M	27 M	27 V	27 V	27 D	27 D	27 M	27 M	27 V	27 V
28 D	28 M	28 M	28 M	28 S	28 S	28 L	28 L	28 J	28 J	28 S	28 S
29 L	29 J	29 J	29 J	29 D	29 D	29 M	29 M	29 V	29 V	29 D	29 D
30 M	30 V	30 V	30 V	30 L	30 L	30 M	30 M	30 S	30 S	30 L	30 L
31 M	31 S	31 S	31 S	31 M	31 M	31 J	31 J	31 S	31 S	31 M	31 M

NOUVEAU QUIZZ
 Quel est ce village vu du ciel ?



Réponse du précédent quizz :
Les Incas



La Charbonnière

Bulletin Municipal
N° 85
AVRIL 2019

Garder le cap !

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Le vendredi 12 avril 2019, le Conseil Municipal de Charbonnières les Vieilles a voté le sixième et dernier budget du mandat 2014-2020, confirmant à cette occasion, l'engagement initial de ne pas augmenter les taux de fiscalité (soit 8.84 % pour la taxe d'habitation, 13.81 % pour la taxe sur le foncier bâti et 71.82 % pour la taxe sur le foncier non bâti). Il est fondamental de savoir tenir une promesse, de tout mettre en œuvre pour articuler sur la durée, les moyens de gestion et d'investissement de la collectivité. Les pages budgétaires de ce bulletin proposent et détaillent le plus clairement possible et en toute transparence, l'aboutissement de notre prospective budgétaire, le rendu de l'exercice 2018 ainsi que la répartition des dépenses pour 2019. Notre gestion dynamique de la dette a permis d'aboutir à une situation saine en intérêts comme en capital. Notre programme pluriannuel fixant l'engagement des grands projets, a assuré la réalisation de structures adaptées et dimensionnées aux besoins réels de notre commune (Ecole, Salle Polyvalente, futurs vestiaires du Stade...). Notre voix singulière et déterminée est portée dans toutes les intercommunalités. L'esprit communautaire doit être la traduction des décisions et volontés municipales et certainement pas l'inverse. C'est par cette exigence collective que les citoyens rendront plus largement du crédit et de la confiance aux Communautés de Communes, Syndicats Intercommunaux... et même aux Conseils Départementaux et Régionaux...

Dans un contexte réglementaire inadapté, à travers des moyens en dotations toujours contraints et limités, de plus en plus malmenés et contestés, l'échelon communal prouve pourtant, dans cette période de grande confusion, sa légitimité historique et son efficacité au quotidien. L'actualité troublée a bien montré l'attachement profond des français à leurs communes. Il y a donc urgence, je le répète encore et encore, à rendre aux Maires les moyens d'agir et de proposer à chaque citoyen de vraies réponses de proximité.

Je profite de cette tribune trimestrielle pour saluer encore le travail et l'engagement au quotidien du personnel communal. Le personnel technique a géré la période hivernale pour la plus grande satisfaction des habitants du bourg, du lotissement et des villages. A l'école, comme à la cantine, les agents titulaires et contractuels assurent des missions éprouvantes, difficiles et contribuent à l'image remarquable du service rendu. Au secrétariat de Mairie et à l'Agence Postale communale, les secrétaires assurent avec beaucoup de compétences, l'accueil et la coordination des services ainsi que la veille juridique dans un cadre particulièrement diversifié. Je souhaite donc saluer leur engagement et leur sens du service public ! Les missions à accomplir s'articulent de plus en plus étroitement avec les compétences élargies de Combrailles, Sioule et Morge, notamment en matière de voirie, d'enfance jeunesse et désormais de restauration collective.

Il faut bien garder le cap, oui, garder le cap en ce nouveau printemps. Malgré les craintes légitimes et les facteurs de fragilité, il y a aussi des motifs de satisfaction et des raisons d'être optimistes. Notre belle commune et son tissu associatif toujours aussi dynamique, sont au cœur de nombreuses manifestations, champêtres et culturelles, avant l'été et la prochaine fête patronale préparée par les conscrits.

Le Maire,
Michaël BARÉ

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations
Municipales

Travaux

Actualité et Festivité

Budget

Etat-Civil

Infos

Agenda



Commémoration

Du 8 mai 1945
à 11 h 15

Suivie d'un vin
d'honneur

à la salle du préau

Informations Municipales

Principales délibérations du Conseil



Aménagement du Gour de Tazenat

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la déclaration de projet et confirme l'intérêt général du projet de réaménagement des abords du lac, permettant de conforter la vocation touristique du site majeur qu'est le Gour de Tazenat, et d'approuver la mise en compatibilité du PLU qui en découle.

Demande de subvention DSIL

Le projet cumulé de réfection des façades et des murs du cimetière est estimé à 56 261.50 € HT. Considérant les divers financements potentiels et notamment la Dotation de soutien à l'investissement local, le nouveau plan de financement prévisionnel est ainsi réparti :

- ⇒ Etat (DETR) « Bâtiments communaux » 30% = 16 878.45 €
- ⇒ DSIL (10.2%) = 5 738.67 €
- ⇒ Conseil régional AURA (20%) = 11 252.30 €
- ⇒ Conseil départemental FIC (19.8%) = 11 139.78 €
- ⇒ Fonds propres commune (20%) = 11 252.30 € HT

Monsieur le Maire est autorisé à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local 2019 et à constituer le dossier.

Eclairage de la voirie du Gour de Tazenat



Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec le SIEG qui propose de prendre en charge la réalisation des travaux d'éclairage du Gour en les finançant dans la proportion de 50% et en demandant à la commune un fonds de concours égal à 50%, soit 17 500 €, auquel s'ajoute le montant de l'écotaxe. Projet redimensionné à minima dans le cadre d'une réflexion globale sur la préservation de l'espace naturel.

Fonds d'intervention Communal (FIC)

Le Conseil municipal décide d'inscrire une première opération au titre de la programmation FIC sur 3 ans :

- ⇒ 2019 : Réfection des façades de l'église et des murs du cimetière = 56 261.50 € HT

Il sollicite un financement FIC pour l'année 2019 pour la réfection des façades de l'église et les murs du cimetière et autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention correspondant.

Redevance assainissement

Le Conseil municipal a décidé de maintenir sans augmentation pour l'année 2019 la part communale de la redevance d'assainissement comme suit (conformément à l'engagement pris en 2014 :

- Sur la consommation : 0.9292 € / m³
- Sur l'abonnement : 5.05 €



Amortissement éclairage public

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la durée d'amortissement à 15 ans à compter du 1er janvier 2019 pour le financement des travaux d'éclairage public d'intérêt communal, conclu entre le SIEG63 et la commune de Charbonnières-les-Vieilles pour les villages de Sagnevieilles et des Chartres pour un montant de 1 899.77€ TTC.

Structure de jeux à l'école

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Partenaire Equipement pour un montant de 7 065 € HT et signe une convention avec la coopérative scolaire qui souhaite participer au financement du projet (convention de financement relative au projet d'une structure de jeux au sol dans la cour de l'école sur le thème de la chaîne des Puys.)



Participation citoyenne

La démarche de participation citoyenne mise en place sur notre commune fonctionne désormais selon une organisation voulue dans la simplicité et l'efficacité. Outre les élus municipaux et les habitants qui ont souhaité être associés au protocole, Cédric COHADE a été désigné référent pour Charbonnières les Vieilles. En dehors des contacts habituels, utilisés pour solliciter le secrétariat de Mairie, un mail dédié est désormais proposé pour toute demande, à l'adresse suivante :

protocole.citoyen.charbovie@gmail.com .

Le dispositif encourage la population à garder une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer la Mairie et la gendarmerie, en parfaite sécurité, de tout fait particulier. La première réunion d'échanges, proposée en février, a permis de faire le point sur les bons réflexes à adopter dans le plus profond respect des libertés individuelles.



Cédric Cohade

Secretariat Général de la mairie

Marie Ferrand a rejoint le secrétariat de mairie pour remplacer Claire Sahed actuellement en congés de maternité. Marie sera donc à la mairie jusqu'au retour de notre secrétaire Générale en juillet. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Travaux



Depuis le 25 février, les travaux de l'extension et restructuration des vestiaires ont démarré. Le nouveau bâtiment sera constitué de deux vestiaires de 20 m², pour les équipes extérieures avec une douche commune, un vestiaire arbitre, un local technique, un vestiaire de 25 m² pour l'équipe locale, un espace rangement et un espace « club-house ». Pour réaliser ce chantier, douze entreprises interviennent. Les premières sont les entreprises d'électricité et de plomberie, afin de neutraliser toute l'installation et sécuriser le bâtiment. L'entreprise de désamiantage est intervenue pour démonter et évacuer la couverture existante contenant de l'amiante. L'entreprise de gros œuvre est à l'ouvrage pour la démolition des cloisons et dallage existants. Suivre la réalisation de murs en béton armé avec une nouvelle technique ap-



pelée « prémurs »(technique de plus en plus utilisée dans le bâtiment, qui consiste à fabriquer en usine les deux parois extérieures, et à les assembler sur le chantier). L'avantage de cette méthode est la rapidité de mise en œuvre avec une finition impeccable. La durée des travaux est estimée à 8 mois.

Nous avons profité de ces travaux pour modifier le compteur d'eau en séparant l'alimentation du bâtiment de l'arrosage du terrain afin de réduire les coûts.

Les vœux de la municipalité



A l'occasion de la cérémonie des vœux. Le maire, entouré des élus du conseil municipal, a accueilli les nouveaux habitants de la commune ainsi que les parents des enfants nés en 2018.

L'attractivité de la commune s'est beaucoup renforcée ces dernières années (cadre, foncier, qualité de vie). Le dynamisme et l'image de l'école publique participent également à la satisfaction des nouveaux arrivants. Le maire rappelle le détail des actions menées par la commune et CCAS en 2018.

L'année 2019 sera marquée par la réalisation des nouveaux vestiaires du stade mais également par la fin de la procédure d'adressage des villages. De nombreux évènements vont rapidement se succéder pour animer la commune avec notamment la fête patronale, la journée républicaine du 14 juillet, le deuxième « swim run » à la fin de l'été et d'autres en préparation, le lien social et la sécurité de tous. Le maire a enfin rappelé le rôle historique de la commune comme collectivité de référence et service de proximité.



Foire de la St-Vincent



Les Ans Foirés étaient à pied d'œuvre pour préparer la foire de la Saint-Vincent qui a eu lieu le 26 janvier. Malgré la neige, de nombreux exposants de produits du terroir, de matériel agricole et le concours d'animaux gras ont attiré comme chaque année de nombreux amateurs.



Monsieur le Sous-préfet de Riom (Franck Boulanjon) était présent à l'invitation de la municipalité. Il a pu échanger avec les nombreux éleveurs et les producteurs locaux avant de déguster la cuisine du terroir et les traditionnels pieds de cochons.

Cette foire est toujours un succès grâce aux animations proposées par l'association « les Ans Foirés » présidée par Stéphane Espagnol, et appréciée par les nombreux visiteurs qui se sont pressés autour des stands tout au long de la journée.





Repas du CCAS des Aînés

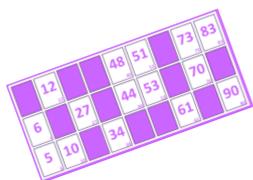


Le 12 janvier 2019 s'est déroulé le traditionnel repas des aînés de commune organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Soixante dix personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour prendre ensemble le repas préparé par un traiteur de la commune et servi en leur honneur.

A cette occasion, le Maire et de nombreux élus municipaux ainsi que des membres du CCAS accueillaient les convives en leur présentant les vœux de la municipalité.

Ceux et celles, qui n'avaient pu se déplacer, n'ont pas été oubliés, ils ont reçu une jolie boîte de chocolats apportée à leur domicile par les élus de la commune.

LOTO du Club de l'Amitié



Toujours autant de succès pour le loto organisé par le Club de l'Amitié. Plus de 170 personnes ont tenté de gagner un des nombreux lots mis en jeu. De nombreuses parties ont rythmé l'après midi des participants dont une spéciale enfants et une partie « debout » qui a rencontré un fort succès. Le gagnant de ce loto est reparti avec le gros lot un écran plat.

Les entractes ont permis de déguster les pâtisseries préparées par les membres du club.



Concours de pêche à la truite



L'association « Au bon coin des pêcheurs de Chaluset » a organisé son 1er concours de pêche à la truite le 13 avril à l'étang de Chaluset. Sous un soleil timide les pêcheurs engagés avaient jusqu'à midi pour pêcher le plus de truites. Les participants sont tous repartis avec un lot et les 3 premiers avec une belle canne à pêche. L'association remercie monsieur le Maire pour la subvention exceptionnelle accordée à l'occasion de cette manifestation et informe les plus motivés, de la préparation d'un enduro de 48 heures à la carpe au mois de septembre.

BUDGET 2019



Comptes Administratifs 2018

L'exercice 2018 a été marqué par la fin de l'opération de la salle polyvalente. Les excédents cumulés ainsi que le reversement programmé du Fonds de Compensation de la TVA doivent permettre d'assurer les équilibres budgétaires de l'exercice 2019 sans recours à l'emprunt. Les plans de financement envisagés sur la base de la prospective 2014-2020 sont donc conformes à la programmation établie en début de mandat.

COMMUNE / Résultat global de l'exercice 2018

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	607 126.24€	154 626.55€
Recettes	671 846.07 €	147 943.39 €
Solde exercice	+ 64 719.83 €	- 6 683.16 €
Solde exercices antérieurs	+ 358 021.09 €	-72 072.76 €
Résultat Global de clôture	+ 422 740.92 €	- 78 755.92€
Reste à réaliser	/	- 121 476.62 €
Résultat Global de clôture au 31/12/2018	+ 422 740.92 € Soit +222 508.38€ affectés au c/0	

200 232.54 € sont donc affectés en recettes à la section d'investissement

ASSAINISSEMENT / Résultat global de l'exercice 2018

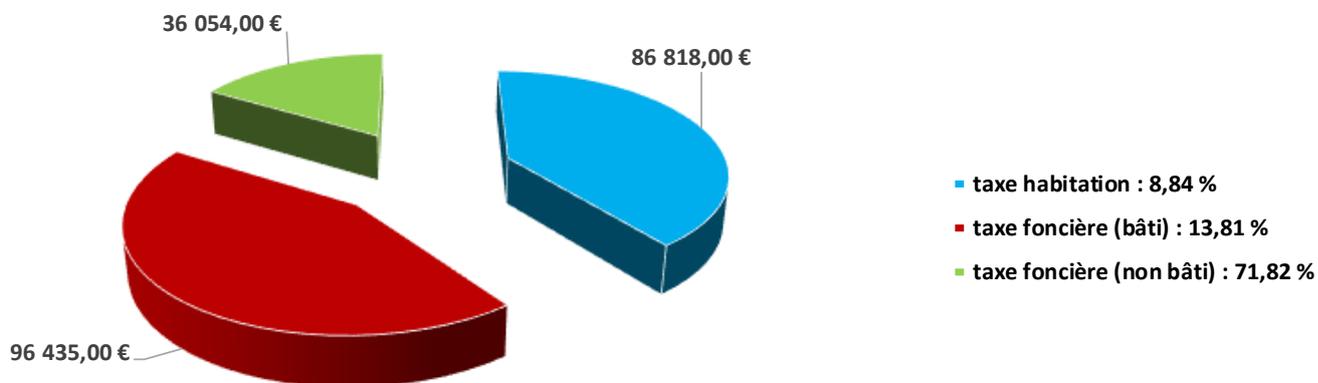
	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses	14 941.89 €	14 618.55 €
Recettes	28 732.11 €	19 460.06 €
Solde exercice	+ 13 790.22 €	+ 4 841.51€
Solde exercices antérieurs	+ 31 250.16 €	- 8 468.06 €
Résultat Global de clôture	+ 45 040.38 €	- 3 626.55 €
Reste à réaliser	/	+ 13 572.28 €
Résultat Global de clôture au 31/12/2018	+ 45 040.38 €	

3 626.55 € sont donc affectés en recettes à la section d'investissement

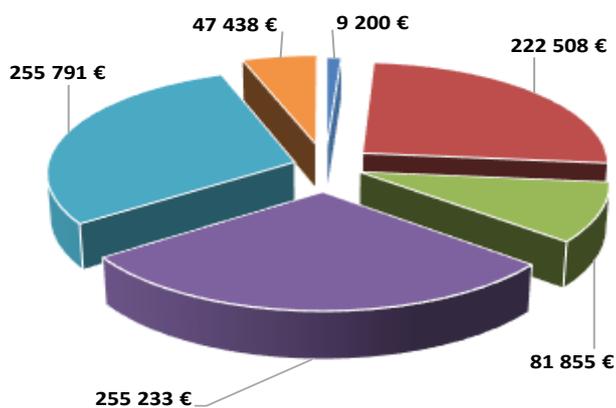
Budgets 2019

Conformément à l'engagement pris en 2014, les taux d'impositions n'ont pas été modifiés sur la durée du mandat. Pour l'exercice 2019, le produit fiscal attendu s'élève à 219 307 €.

Produits et Taux

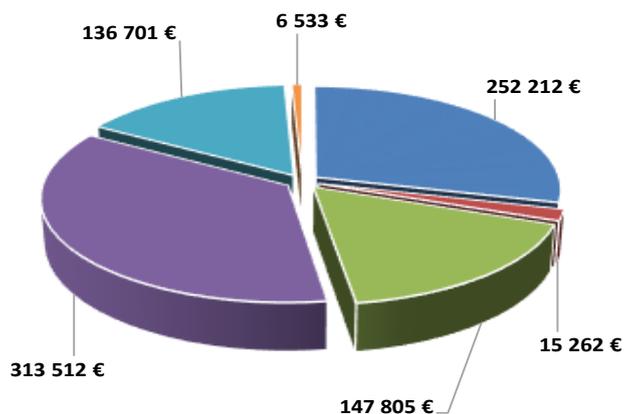


Recettes de Fonctionnement



- Remboursements de charges / ordre
- Excédent reporté
- Recettes des services
- Impôts et taxes
- Dotations
- Produits de gestion

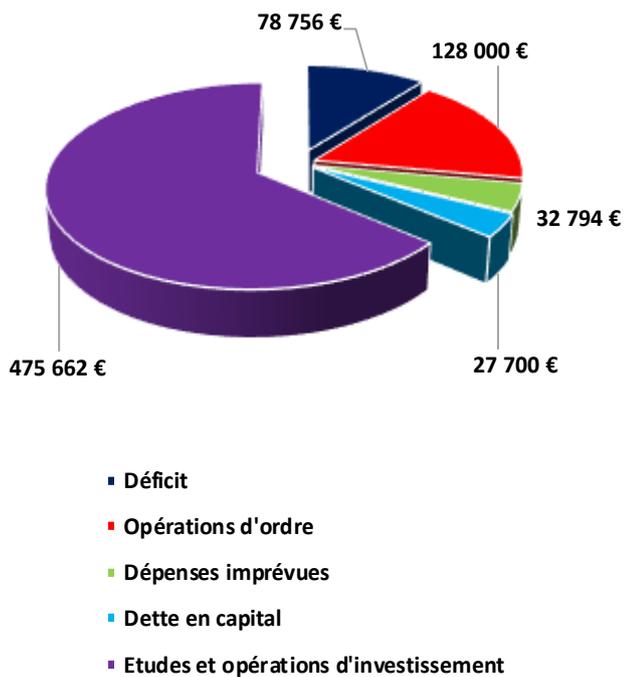
Dépenses de Fonctionnement



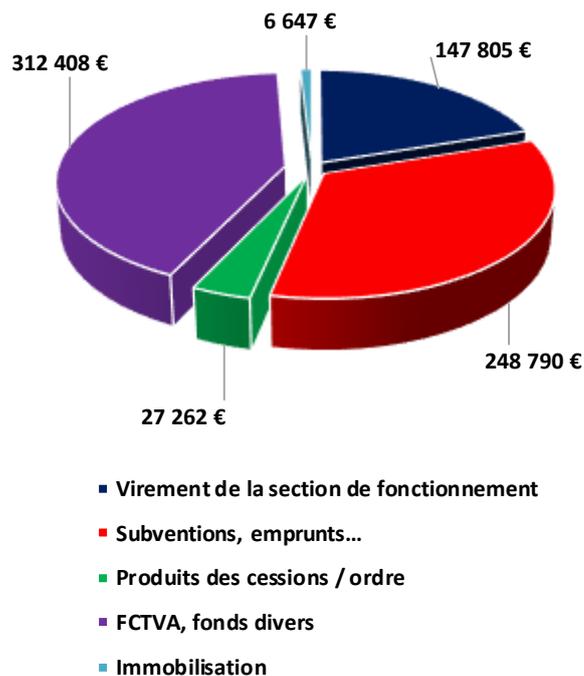
- Frais généraux
- Opérations d'ordre
- Virement en investissement
- Personnel
- Gestion courante - cotisations
- Intérêts des emprunts

La section de fonctionnement s'équilibre à 872 025 € sans l'augmentation de la contribution des ménages et sans variation du prix des services rendus (garderie...). Les efforts produits pour suivre et contenir l'évolution des frais généraux permettent cette année encore de dégager de petites marges destinées à soutenir l'investissement.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

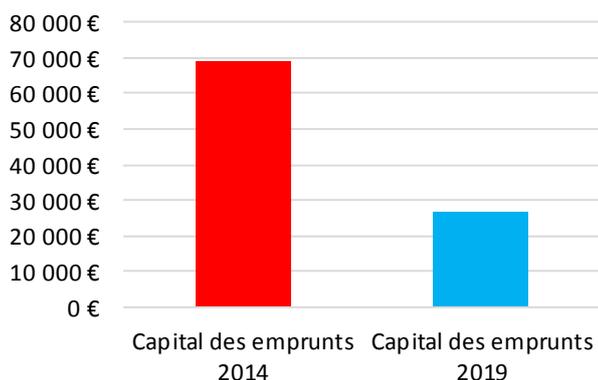


La section d'investissement s'équilibre à 742 912€

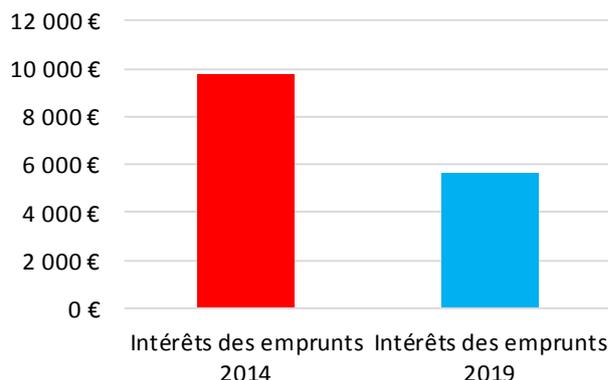
De nombreuses opérations sont engagées et programmées en 2019. Outre les vestiaires du stade dont les travaux sont exécutés dans les délais souhaités, l'exercice sera marqué par d'autres investissements importants. A condition de recevoir les subventions qui ont été sollicitées, la commune souhaite procéder à la réfection de la façade de l'église ainsi qu'à la reprise des murs du cimetière. Des travaux (structure de jeux au sol) sont également envisagés à l'école. Au niveau communautaire, la commune sera concernée par de nouveaux programmes de voirie, par l'aménagement des « parkings » du Gour de Tazenat ainsi que par l'extension de la cantine scolaire.

Le montant global de l'endettement de Charbonnières-les-Vieilles (intérêts et capital) a retrouvé un niveau satisfaisant et relativement faible au regard des communes de la même strate.

Dette en Capital : mandat 2014-2020



Dette en intérêts : mandat 2014-2020



Le budget **assainissement 2019** s'équilibre en recettes et en dépenses à 66 614 € pour la section de fonctionnement et 96 289 € pour la section d'investissement (avec 52 839 € de virement d'équilibre). L'étude de diagnostic des réseaux est terminée. Pour le programme de travaux (stations et réseaux), le dossier de demande de subvention devra être remis à l'automne aux services du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau. La mise à jour du zonage assainissement est également inscrite sur l'exercice.

Le budget **lotissement des « Baisles »** s'équilibre en recettes et en dépenses à 33 779€ pour la section de fonctionnement et 13 217 € pour la section d'investissement.

Enfin, le budget **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** est fixé à 3 888 € d'équilibre de fonctionnement (avec 1 500 € de subvention du budget général).

Naissance :



Le 9 janvier 2019 : Milo BURNOT, fils de Julien BURNOT et de Méline JALLAT, les Mazeaux

Le 9 janvier 2019 : Sohan De OLIVIERA ALVES, fils d'Anthony De OLIVIERA ALVES et Clotilde MACHADO, Les Mazeaux

Le 13 janvier 2019 : Mylann RIVIERE, fils de Frédéric RIVIERE et de Cynthia JACQ, les Mazeaux

Le 22 janvier 2019 : Côme MEUNIER, fils de Benoît-Xavier MEUNIER et de Lucie PICCHIO, Le Soupt

Le 14 février 2019 : Juliette BENNETT, fille de Gareth BENNETT et de Fleur PROTIERE, le bourg

Le 1^{er} mars 2019 : Lison JULIEN, fille de Tristan JULIEN et de Clémentine KLEPPER, le bourg

Le 12 avril 2019 : Axel FELLONNEAU, fils d'Anthony FELLONNEAU et de Claire SAHED, le bourg

Décès :



Le 7 janvier 2019 : Henri-Jean FUMEL à l'âge de 53 ans

Le 14 janvier 2019 : Yvette FOURTIN née POUZOL à l'âge de 83 ans

Le 6 mars 2019 : Monique ESPAGNOL née POUZOL à l'âge de 87 ans

Le 9 mars 2019 : Edmond FOURTIN à l'âge de 87 ans

Le 22 mars 2019 : Tony LANDAU à l'âge de 85 ans



Au terme d'un combat inégal contre la maladie, HenriJean FUMEL nous a quitté en janvier 2019. Installé depuis quelques années à Charbonnières-les-Vieilles, avec son épouse Marie-Laure, il a redonné une belle attractivité à l'Hôtel du Parc devenu L'Aube des Volcans. L'artiste aura également enchanté la commune de ses créations et de son amicale participation aux expositions collectives proposées par la municipalité... Un enchantement prolongé par une Carte Blanche sur le thème principal des Mariannes Républicaines. Pour la Mairie, HenriJean a décidé de créer et d'offrir une œuvre unique, libre et troublante.

Comme Matisse dans ses premiers dessins, HenriJean a utilisé les coups d'estompe, les ombres et les lumières. A l'aboutissement de la création, d'un seul trait, il a donné à voir une femme, sa peau, son volume, sa grande lumière... Il a su atteindre le trait irréfutable !



Les Archers de Charbonnières



Le 30 et 31 mars, le club des Archers des Sources organisait son concours campagne annuel à Laligner. Dans un cadre idyllique et sous un agréable soleil, le club a fait carton plein car 170 participants sont venus de différentes régions.

Ainsi plusieurs habitants de la commune ont concouru (Christian Richard, Dominique et Dorian Pouradier, Noé Murol, Ilana Nativelle et Aloïs Sol ont pris plaisir à partager cette pratique conviviale du tir à l'arc et afficher de beaux résultats à domicile.



Infos

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1^{er} avril 2003** et le **30 juin 2003** doivent se présenter en personne en mairie avant le **30 juin 2019** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Rappel : (élections européennes) , pour voter il est désormais indispensable de présenter une pièce d'identité.

- **Carte nationale d'identité** (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- **Passeport** (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- **Carte d'identité de parlementaire** (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- **Carte d'identité d'élus local** (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- **Carte vitale avec photographie**
- **Carte du combattant** (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- **Carte d'invalidité** (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- **Carte d'identité de fonctionnaire de l'État** (en cours de validité) avec photographie
- **Carte d'identité** (en cours de validité) avec photographie ou **carte de circulation** (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- **Permis de conduire** (en cours de validité)
- **Permis de chasser** (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire



ADIL : (Agence Départementale d'information sur le logement du Puy-de-Dôme). INFO ENERGIE. Pour toutes vos questions juridiques ou techniques: Rénovation énergétique location ou vente de logement, aides financières, travaux, économies d'énergie...Contactez le guichet unique gratuit et indépendant ADIL du Puy-de-Dôme / espace INFO ENERGIE

Maison de l'habitat 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand au 04 73 42 30 75 tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin ou contact@adil63.org

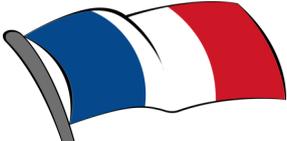
WWW.adil63.org

Nouveau :

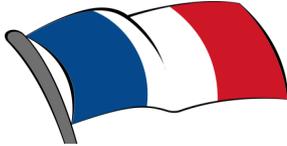
Le Songe d'Opaline : Ariane Marmisse a ouvert une **pension canine familiale et vente de plans de légumes à partir de graines certifiées BIO** aux Falvards 63410 Charbonnières-les-Vieilles

Tel : 06 77 99 01 05 site internet : www.lesongedopaline.fr

Agenda

<p>Dimanche 28 Avril 9h à 16h</p>	<p>Balade banc'al de 9 km et 15 km Organisé par l'association « le vieux Chauviat »</p>	
<p>Dimanche 5 Mai à partir de 10h</p>	<p>Fabrication et vente de pain Autour du four banal de Lalignier</p>	
<p>Mercredi 8 Mai à 11h15</p>	<p>Commémoration du 8 mai 1945 à 11h15 suivie d'un vin d'honneur à la salle du préau</p>	
<p>Samedi 8 Juin</p>	<p>Repas et Concert Celtique Du groupe Oubéret Organisés par les Amis de l'école à la salle polyvalente</p>	

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
 Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
 Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
 Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

Lundi 10 juin	Journée de solidarité (travaux de réfection des chemins)	
Vendredi 5 juillet Samedi 6 juillet Dimanche 7 juillet	Fête Patronale Bal, défilé de chars Repas du dimanche soir	
Samedi 13 juillet	Repas et feu d'artifice Bal populaire gratuit Salle polyvalente	
Samedi 13 juillet A partir de 10 h	Fabrication et vente de pain Autour du four banal de Laligier	
Dimanche 14 juillet 11 H 15	Cérémonie au Monument	

NOUVEAU QUIZZ
Quel est ce village vu du ciel ?



Réponse du précédent quizz :
Puy Gilbert



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

C'est au cœur de cette nouvelle période estivale que notre commune montre une nouvelle fois son dynamisme et son attractivité. Les très fortes chaleurs du mois de juin ont attiré énormément de monde au Gour de Tazenat. Un public à la recherche de la fraîcheur des bords du lac mais aussi parfois à l'origine d'incivilités inacceptables et fort regrettables pour l'image du site. Heureusement, en collaboration avec les services de la Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morge », la saison est suivie au quotidien par des agents médiateurs chargés de veiller à la propreté des abords ainsi qu'au respect des règles de courtoisie élémentaire. Comme chaque année, la qualité de l'eau est régulièrement suivie et contrôlée selon les dispositions prescrites par les services de l'Agence Régionale de Santé. Nous souhaitons vivement que le rendu des analyses reste favorable. Parallèlement au suivi réglementaire, la grande étude de recherche des causes des troubles et dérèglements constatés ces dernières années a été engagée. Un premier retour est attendu à l'automne. Par ailleurs à la fin de l'été, après la deuxième édition du « swim run » et après une nouvelle opération de nettoyage, le grand chantier des parkings et de la voirie pourra enfin être lancé.

Portée par des conscrits motivés et fourmillants d'idées, notre fête patronale 2019 a été un succès remarquable avec une belle affluence le dimanche 07 juillet. Je tiens une nouvelle fois à saluer leur esprit d'initiative, leur travail collectif et le soutien de leurs parents pour toutes les manifestations proposées ces derniers mois. La semaine suivante, les festivités des 13 et 14 juillet ont été particulièrement réussies avec un feu d'artifice de qualité, qui a enchanté le public.

Notre été est également ponctué par les premiers marchés culturels et festifs organisés place du Haut Bourg, le premier samedi du mois, à partir de juillet. Cette nouvelle animation qui met notamment en valeur nos jeunes producteurs locaux (et leurs activités de maraichage bio) trouvera un écho de plus grande ampleur, le 14 septembre prochain à la salle polyvalente. A cette occasion, certaines questions environnementales feront l'objet d'échanges et de débats participatifs. L'environnement sera également au cœur des projets et futures réflexions proposées à l'examen des prochains conseils municipaux.

La municipalité justement prépare déjà activement la rentrée scolaire 2019 avec des effectifs toujours à la hausse. Plus de 140 élèves sont attendus ! L'inspecteur d'Académie sera amené à prendre une décision début septembre quant à l'ouverture éventuelle d'une classe supplémentaire. Le cas échéant, la commune pourra assumer cette organisation par l'équipement d'une salle adaptée. Enfin, les travaux d'extension de la cantine scolaire, portés par la communauté de commune sont engagés dès l'été.

Très bel été à toutes et à tous !

Le Maire,

Michaël BARÉ

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Travaux

Etat-Civil

Actualités et Festivités

Ecole

Divers

Agenda

Informations Municipales

Principales délibérations du Conseil

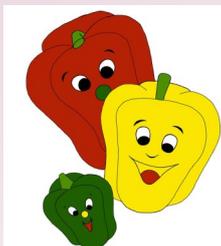
Enquête de recensement



Le conseil municipal a désigné Hervé Hugon, conseiller municipal, coordinateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2020.

Marchés festifs

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la venue régulière de marchés festifs, considérant que cette activité porte un attrait pour l'attractivité de la commune. Il est convenu de formaliser une convention de partenariat spécifique et de mettre en place un règlement de marché adapté.



EPF SMAF

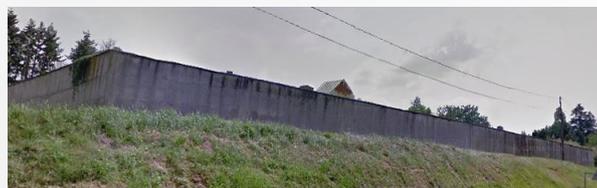
L'établissement Public Foncier a rendu un état précis ainsi qu'un bilan financier des parcelles acquises et amorties pour la commune. Elles seront intégrées au patrimoine foncier à la fin de l'année.

Contrat aidé CUI-CEC

Le personnel municipal intervenant en milieu scolaire sera de nouveau renforcé à la rentrée 2019 par la signature d'un contrat parcours Emploi Compétentes. Il s'agit d'assurer des fonctions d'animation des temps périscolaires, en garderie et restaurant scolaire. La prise en charge de l'Etat est de 60% sur 20h hebdomadaires.

Travaux

Considérant la volonté de la municipalité d'entretenir son patrimoine, le Conseil Municipal approuve deux opérations d'investissement. La commune envisage de réaliser des travaux de rénovation de la façade de l'église et des travaux de réfection des murs du cimetière. Le conseil autorise Monsieur le maire à déposer les déclarations préalables nécessaires.



Services Techniques

Le Conseil Municipal délibère sur l'acquisition de petit matériel nécessaire aux services. Une prise en charge en section d'investissement permet une récupération de TVA sur les prochains exercices budgétaires.



L'abri bus avait besoin d'un rafraîchissement, c'est chose faite. Une avancée en façade a été réalisée, très appréciée par temps de pluie. Une peinture de l'intérieur sera réalisée par nos services techniques pour compléter l'ensemble.

Voie communale N°17

Après plusieurs années de discussions entre les divers partenaires la VC 17 est enfin rénovée. Un peu plus de trois semaines de travaux et la voie N° 17, qui sépare les communes de Montcel et Charbonnières-les-Vieilles, entre les villages de La Tour Serviat et des Jouffrets a été rendue à la circulation des véhicules. Grégory Bonnet, maire de Montcel et conseiller départemental, et Michaël Baré, maire de Charbonnières-les-Vieilles ont marqué l'évènement entourés des élus des deux communes ayant suivi le chantier. Le financement a été assuré par un fonds de concours des deux communes, des subventions de l'État et une participation du Conseil départemental.



Noms de rues / Adressage

Un travail de terrain mené par la commission des villages (Claude Espagnol, Jacques Maitre et Hervé Hugon) pour proposer et choisir les noms de rues a permis d'offrir aux habitants des villages de la commune un programme et d'adressage complet.

Avec l'augmentation de la population et les nouveaux modes de consommations par internet, les livraisons étaient devenues parfois compliquées et l'interven-



tion des services d'urgence délicate. Les employés communaux ont installé plus de cent plaques de rues sur l'ensemble des villages.

Très prochainement, les membres du conseil municipal distribueront les numéros à chaque foyer. Le travail considérable lié à l'organisation administrative de la procédure a été mené directement par la municipalité, sous le contrôle et l'expertise de Géraldine Jaffaux.

Bâtiment-Vestiaires au stade



Le 18 mai le maire accompagné des élus du conseil municipal, des représentants de l'entente sportive CharBlot et du directeur de l'école a procédé à une visite du chantier de rénovation et d'extension des vestiaires du stade municipal. La livraison est prévue à l'automne 2019. La visite technique proposée par Nathalie Champoux en charge des grands travaux, a permis de faire le point sur la disposition des futures infrastructures composées de trois vestiaires pour les équipes de football, un vestiaire arbitre, un local technique, un espace rangement et un espace « club

house ». Les deux équipes de l'entente pourront ainsi s'entraîner avec des équipements neufs également destinés à tous les niveaux de formation de l'école de foot. Enfin tous les enfants de l'école communale pourront accéder à ce bâtiment neuf pour les activités scolaires sportives, périscolaires et de loisirs.



Le 12 juillet, les travaux avancent, la toiture est terminée, les portes et fenêtres sont installées. Le cloisonnement se termine permettant ainsi aux électriciens et aux plombiers d'intervenir comme prévu sur le planning.



Etat-Civil



Pacs :

Le 06 avril 2019 : Cédric DELATTRE et Ariane FINEL, le Suchet

Le 11 mai 2019 : Patrick BERNAL et Sylvie ANANOS, Pery

Le 17 mai 2019 : Ludovic MASSAIA et Alexane LOUSSERT, les Mazeaux

Le 29 juin 2019 : Louis AMBROSIO RODRIGUES et Adeline LEGENDRE, le bourg

Décès :



Le 18 mai 2019 : Renée FAURE Née RICHARD à l'âge de 96 ans

Le 12 juin 2019 : Josette GUITTARD née GILBERT à l'âge de 91 ans

Le 17 juin 2019 : Maryse MAZZOLÉNI née TRIDOT à l'âge de 68 ans

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Les habitants de la commune étaient nombreux autour du monument aux morts pour participer à la cérémonie de commémoration du 74^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. Après le traditionnel dépôt de gerbe par Patricia Pouzat, conseillère municipale, Marie-Pierre Chatard, 1ère adjointe, a donné lecture de la lettre du Ministre des Anciens Combattants. Les élèves de l'école ont lu un témoignage d'Irène Savignon relatant son parcours d'enfant juive durant la guerre.

La cérémonie a été clôturée par le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité.



Journée de solidarité

Les agriculteurs de la commune se sont retrouvés une nouvelle fois pour effectuer des travaux d'entretien sur les chemins non goudronnés.



Une vingtaine d'agriculteurs et élus, accompagnés de bénévoles, ont répondu à l'appel pour cette journée. Ils ont rebouché des ornières et nids de poule sur près de 15 kms de chemins dégradés par les eaux et l'hiver. Trois cents tonnes de matériaux ont été épandues et compactées.

Pour terminer de façon conviviale cette journée, les élus disponibles ont offert et servi le repas qui a réuni les participants dans le préau de la mairie.



La Brousse



Les Falvards



Péry

Festivités

Balade BANC'AL

L'association « Le Vieux Chauviat » a organisé sa randonnée le 28 avril autour du village de Chauviat où deux parcours d'environ 9 et 15 km ont été proposés. Les 200 marcheurs ont pu choisir le parcours de leur choix en découvrant de nouveaux bancs conçus et fabriqués par les membres de l'Association. Cette marche s'est terminée par la dégustation d'une soupe paysanne très appréciée.



Marché Festif



Les Festivités du mois de juillet ont commencé samedi 6 juillet par un marché festif sur la commune. De nombreux habitants sont venus découvrir ce nouveau marché de producteurs et artisans locaux où l'on pouvait trouver fruits, légumes, viande, œuf, pain, viennoiseries, sacs fait main, savons... « The pulled pork company » pour la restauration rapide sur la place du Haut du Bourg. D'autres producteurs pourraient se joindre à ce

noyau si le succès est au rendez-vous. Tout cela en musique avec le groupe Bomboro Koso sur le thème de l'Afrique. Le prochain marché se déroulera le 3 août 2019. Ils vous attendent !

Fête Patronale



cert de Jazz « 2 & demi » de Saint-Genès-Champanelle a mis l'ambiance musicale.

Le samedi soir, le traditionnel bal des jeunes qui s'est prolongé tard dans la nuit.

La fête s'est poursuivie le dimanche avec le défilé de chars fleuris, de la troupe de Country de Lussat, les Danseuses Orientales de Randan, de motos... Les musiciens ont accompagné musicalement les

Après le lancement réussi du Marché Festif sur la place du Haut du Bourg la fête Patronale fut un succès grâce à l'investissement des dix conscrits tout au long du week-end. Après la retraite aux flambeaux qui a animé les rues du Bourg, un con-



nombreux participants venus faire la fête sous un soleil estival.

Tout l'après-midi, les attractions foraines et les tours de calèches ont fait la joie des petits et grands. En fin de soirée, le traditionnel repas préparé par les conscrits a clôturé un week-end bien animé.





Cette année, les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 de MM Rossignol et Rouzier sont parties en classe de découverte en Vendée et Charente-Maritime du 20 au 24 mai. Les 56 élèves ont pu visiter la Rochelle et son aquarium, découvrir le marais poitevin et passer une journée au Puy du Fou. Ce voyage leur a permis d'acquies un peu plus d'autonomie et de connaissances tout en vivant une belle aventure entre camarades. Tous sont revenus enchantés et en pleine forme. Les accompagnateurs ont, quant à eux, eu besoin de quelques nuits supplémentaires pour récupérer pleinement... Parents et enseignants remercient tous les organismes, commerces et collectivités qui ont apporté leur aide pour rendre ce projet possible.



Départ pour la 6^{ème}



Avant de partir en vacances les seize élèves de CM2 ont reçu un livre offert par la municipalité représentée par Marie-Pierre Chatard afin de les récompenser pour leur scolarité au sein de l'école et avant le passage au collège. La sélection a été faite par les enseignants, Jonathan Rouzier et Delphine Ivain. Les élèves ont remercié les organisateurs de cette sympathique manifestation annuelle.

Aire de jeux

Les élèves de la commune ont conçu une surface de jeux sur le thème de la chaîne des Puys au cours de l'année scolaire 2018/2019. Cette création porte un intérêt pédagogique, de connaissance de l'environnement local et notamment du milieu naturel dans lequel ils évoluent. Sa concrétisation est un aboutissement pour les plus âgés qui entreront dans l'enseignement secondaire en septembre prochain, mais intéresse également les plus jeunes par la création de cet espace de jeux calmes.



PLAN CLIMAT

Le plan climat Air Energie Territorial (PCAET) est devenu obligatoire pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants. Bien qu'en dessous du seuil, les élus de Combrailles Sioule et Morge ont décidé de se doter d'un tel plan pour agir face au réchauffement climatique. Pour ce faire, une commission « développement durable et transition énergétique » a été créée. Dominique Girard sera le représentant communal.

Ce plan devrait être opérationnel en début d'année 2020. D'ores et déjà les travaux sont bien avancés.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'action :

- ◇ Réduction de gaz à effet de serre (GES°)
- ◇ Adaptation au changement climatique
- ◇ Sobriété énergétique
- ◇ Développement des énergies renouvelables



Départ

Après 24 ans d'activités, une page de la commune se tourne. Le magasin GRAND ELECTRONIQUE a cessé son activité commerciale sur Charbonnières les Vieilles le 30 juin 2019. L'entité de SAINT MYON continue cependant à exercer. Pendant toutes ces années, la vie de la commune a été ponctuée par ce commerce utile et précieux pour les habitants. La municipalité remercie vivement Mireille GRAND et son mari pour leur engagement et leur disponibilité.



Un bon retour de campagne

Dorian POURADIER qui était classé à la première place au niveau national, avant de partir concourir au championnat de France de Tir à l'Arc Campagne, à Vaujany (Alpes d'Huez), le 11 juillet, vient de décrocher une médaille d'argent, avec le titre de vice-champion de France Tir Campagne, dans sa catégorie, Minime Homme Arc Classique. De retour à Charbonnières, il enchaîne, avec le Comité Auvergne-Rhône Alpes de Tir à l'Arc à Voiron, sa préparation pour le championnat de France Tir à l'Arc Extérieur International qui se déroulera fin juillet à Riom, au terme duquel il compte bien remporter un titre en individuel ou en équipe.





Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 1^{er} juillet 2003 et le 31 octobre 2003 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 octobre 2019 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.



Nouveau : **Les jardins du grand chêne**, Amandine Montpied cultive les légumes en symbiose avec la nature en s'inspirant de techniques agroécologiques et des principes de la permaculture . Le sol est vivant, les planches de cultures sont toujours couvertes et l'arrosage est réduit au strict minimum.
mail : lesjardinsdugrandchêne@gmail.com

Nouveau : **L'entreprise Big Oak Farmer** géré Yacine Alaoui propose d'organiser et/ou de réaliser des marchés festifs, des animations culturelles ainsi que des ateliers, des visites aux Jardins du Grand Chêne ou la conception de jardins pour le particulier.



Citoyenneté :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être évités le week-end. Autorisés de **8h à 20h**, le samedi de **9h à 19h** et le dimanche et jours fériés de **10h à 12h**.

Le brûlage à l'air libre est interdit: brûler ses déchets verts à l'air libre représente une source importante de pollution de l'air par émission de microparticules. En plus de cet impact sur la santé et l'environnement, le brûlage constitue un risque d'incendie et une nuisance pour le voisinage. Toute infraction est passible d'une contravention. Adoptez les solutions alternatives : apportez vos déchets verts en déchetterie ou broyez-les !



Information : Pour les prochaines élections municipales du 15 et 22 mars 2020, les inscriptions sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le 7 février 2020.



VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

Ministère des Solidarités et de la Santé

Agenda

Dimanche 28 juillet :

CONCOURS DE PETANQUE

à partir de 14h organisé par Entente Charblot

Vendredi 30/samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre :

ENDURO DE CARPES de 72h à l'étang de Chalusset
Avec repas ouvert à tous (jambon à la broche)
Organisé par « Au bon coin des pêcheurs »

Samedi 3 août :

MARCHÉ FESTIF

à partir de 10h place du Haut du Bourg

Dimanche 8 septembre :

SWIM RUN 2^{ème} Coupe Volcanique de nage en eau libre au Gour de Tazenat

Dimanche 8 septembre :

FABRICATION ET VENTE DE PAIN , Autour du four banal de Lalgier
à partir de 10h

Mercredi 11 septembre : CONFÉRENCE-DÉBAT

Sur les mesures de protection juridique organisé par le CLIC
à 14h30 Salle du conseil en mairie

Samedi 14 septembre :

MARCHÉ FESTIF et CONCERT
à la salle polyvalente

Samedi 21 septembre:

NETTOYAGE DU GOUR
La matinée

Samedi 21 et Dimanche 22 septembre :

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Samedi 28 septembre :

BROCANTE
Organisée par Assaut-Jeunes

Samedi 12 octobre :

SOIRÉE MOULES/FRITES
Organisée par les Pompiers à la salle polyvalente

Dimanche 20 octobre :

JOURNÉE DU PRESSOIR
À partir de 14h au Moulin des Desniers

NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?

Réponse du précédent quizz :

Les Etrémailles



La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 87

OCTOBRE 2019



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Croire au collectif !

Les dernières saisons, exceptionnellement chaudes et sèches doivent absolument accélérer notre prise de conscience collective quant aux actions à mener pour la préservation de notre formidable cadre de vie. L'eau est bien évidemment une valeur commune précieuse qu'il va falloir apprendre à mieux protéger et à consommer de manière utile et pertinente. Par ailleurs, notre commune déjà très avancée sur les questions environnementales, souhaite prendre un élan supplémentaire dans la gestion quotidienne du domaine public, dans l'entretien des espaces verts (avec également un petit programme de plantations d'arbres d'essences locales), dans le suivi drastique de la consommation énergétique de ses bâtiments. La municipalité participe activement aux échanges et réflexions menées sur le territoire communautaire pour l'utilisation des énergies renouvelables. Les élus en charge du dossier auront à cet égard l'occasion d'accueillir la prochaine réunion d'échanges et de débats qui doit se dérouler dans notre salle polyvalente. Les enjeux sont importants pour les générations actuelles et futures. Il est important de préparer la transition des pratiques, sans sectarisme et surtout sans aucune forme de stigmatisation.

Depuis la rentrée scolaire, les élèves de l'école publique bénéficient des effets très positifs liés à l'ouverture d'une classe supplémentaire obtenue au terme d'une longue période d'échanges et d'argumentation auprès de l'Académie. Le dynamisme démographique de Charbonnières les Vieilles est ainsi consacré concrètement de la plus belle manière. Dans la gestion publique comme dans la vie en général, tout est symbole ! Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, l'école est également inscrite au plan de revitalisation des bibliothèques qui va se traduire par l'attribution d'une subvention spécifique. Enfin, les travaux d'extension de la cantine scolaire doivent s'achever au début du mois de novembre. L'automne est marqué par l'aboutissement de chantiers importants pour la commune. Les vestiaires du stade seront très prochainement rendus à l'Entente CharBlot ainsi qu'aux élèves de l'école qui pourront les uns et les autres bénéficier d'une infrastructure agrandie modernisée et fonctionnelle. Sur la base des subventions attribuées, au terme de la phase de consultation et après l'avis des services de l'Architecte des Bâtiments de France, une intervention de reprise des enduits de la façade de l'église Saint Pierre pourra être programmée avant la fin de l'année dès que les conditions météorologiques le permettront. Au Gour de Tazenat, le très ancien projet de reprise de la voirie et des parkings est enfin engagé. Les travaux sont suivis sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes « Combrailles, Sioule et Morge ».

L'agenda de cette fin d'année offre de nouveau l'occasion à la population de partager des moments de convivialité à travers des manifestations culturelles et festives à l'image de la réussite des nouveaux marchés mensuels de producteurs locaux (le premier samedi du mois sur la place du Haut Bourg).

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, chers concitoyens, une belle saison d'automne 2019.

Le Maire,
Michaël BARÉ

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Ecole

Actualités et Festivités

Etat-Civil

Divers

Agenda





Gour de Tazenat

Le Conseil municipal a approuvé l'avant projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom au Gour de Tazenat pour l'aménagement des parkings pour un montant de 25 000 € H.T. avec une subvention du FIC à hauteur de 4 950 € H.T.

Informations Municipales

Principales délibérations du Conseil

Election des adjoints

Nommée à titre professionnel enseignante pour une année scolaire à Helsinki en Finlande, Marie-Pierre CHATARD ne peut plus pleinement exercer sa délégation d'adjointe aux affaires scolaires mais reste bien entendu conseillère municipale jusqu'à la fin du mandat. Dans sa réunion du 06 septembre 2019, le conseil a décidé de fixer le nombre d'adjoints à deux :

*1^{ère} adjointe : Nathalie CHAMPOUX

*2^{ème} adjoint : Sébastien PORTIER

Bac à graisse

Après avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le projet de convention d'entretien d'un bac à graisse à l'école avec une tarification de 330 € par intervention.

Projet de restructuration et de fermeture des services des impôts et des trésoreries



Les collectivités locales du Puy-de-Dôme ont été alertées d'un projet de fermeture massive des services des impôts des particuliers et des entreprises ainsi que des trésoreries locales, véritables services publics de proximité. Ce choix de restructuration, au nom de la rationalisation budgétaire, ne faciliterait la tâche ni des régisseurs de recettes, ni des administrés, notamment les personnes âgées dans la résolution des formalités juridiques et comptables auxquelles ils sont assujettis, par ces motifs, la commune de Charbonnières-les-Vieilles déplore cette politique d'allègement des effectifs du service public et le transfert de charges aux communes aux ressources contraintes.

La commune s'oppose à ce projet de restructuration et demande instamment par la présente motion, de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture des services des impôts et des trésoreries, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas de renforcer la fracture territoriale et numérique.

Plantation

La commune envisage une opération de plantations d'arbres et d'arbustes. Le montant alloué à cette opération est de 500 € pour l'année 2019. Le conseil valide l'opération.



Fenêtre cantine

Pour une meilleure aération des locaux de la cantine, un changement de fenêtre est devenu une nécessité pour un coût de 868,44 H.T.



Bibliothèque de l'école



Le conseil municipal a donné son accord pour que l'école puisse bénéficier du plan de revitalisation des bibliothèques conduit par l'Académie pour un montant de 1 500€, renforcé par une petite participation de la commune à hauteur de 150 €.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

ÉCOLE



Rentrée scolaire

Cette rentrée 2019-2020 est marquée par un effectif en hausse, 137 élèves ont effectué leur rentrée en présence du directeur, Monsieur Jonathan Rouzier et de l'équipe pédagogique au complet.

Suite à notre demande et après nos différentes interventions, l'inspecteur de l'éducation nationale a validé la création d'une 6^{ème} classe dans notre école. C'est avec un grand plaisir que nous accueillons cette année deux nouveaux professeurs des écoles, Carine Brylak en remplacement de Marilys Ménal et Simon Dumoulin.

Les deux classes de maternelle bénéficient de l'aide d'ATSEM et d'AESH Marie Gessat, Pauline Belloeuf, Joëlle Bonnel et Lucie Kisselkov.

Pauline Belloeuf, Annie Graverol et Isabelle Lahuerta assurent les garderies. Florence Rousseau assure le bon fonctionnement de la cantine.

Le système d'inscription « cantine » reste inchangé. Pour la garderie le personnel communal note la présence de l'élève et transmet l'information à la mairie.

Les horaires des TAP (temps d'activités périscolaires) et APC restent inchangés (tous les jours de 13h30 à 14h20). Les TAP sont organisés par la communauté de commune Combrailles, Sioule et Morge.



Composition des
6 classes

PS-MS	Sylvie Senétaire	28 élèves	PS: 13 / MS : 15
GS	Delphine Sobrier	21 élèves	GS : 21
CP	Pascal Rossignol	21 élèves	CP : 21
CE1	Carine Brylak	21 élèves	CE1 : 21
CE2-CM1	Simon Dumoulin	22 élèves	CE2 : 8 / CM1 : 14
CM1-CM2	Jonathan Rouzier et Delphine Ivain	24 élèves	CM1 : 9 / CM2 : 15

Projet UNESCO



Après avoir présenté leur exposition au sommet du Puy-de-Dôme le 6 juin 2018, les écoliers de Charbonnières-les-Vieilles ont terminé leur projet UNESCO en réalisant les plans d'une aire de jeux sur le thème de la Chaîne des Puys. Ils ont ainsi pu travailler sur la lecture de cartes, la mise à l'échelle, la proportionnalité, les différents puys et ont dû faire des choix pour ne retenir que quelques candidats parmi eux. La construction de cette aire a pu ensuite être financée par le biais de différentes manifestations organisées par l'association de parents d'élèves "Les Amis de l'école" et l'équipe enseignante. La municipalité a également apporté son aide financière pour finaliser ce projet. Billes, voitures et petits jouets sont désormais les nouveaux habitants de cette Chaîne des Puys miniaturisée installée dans la cour d'école, pour le plus grand plaisir des enfants !

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET



Dépôt de gerbe au monument par Patricia Pouzat, conseillère municipale

Après la traditionnelle cérémonie de commémoration au monument aux morts, les nombreux participants se retrouvaient autour du verre de l'amitié offert par la commune.

La veille de la cérémonie, le 13 juillet, l'association GAM a organisé le repas, suivi d'un bal gratuit. Autour d'un bon repas préparé par un traiteur, 120 personnes ont pris place dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion. A la tombée de la nuit, le traditionnel feu d'artifice avec accompagnement musical a illuminé le ciel pour le grand plaisir d'une foule venue nombreuse.



FOOT

La saison 2019-20 est lancée pour l'Entente CharBlot. Après s'être classée 4ème de sa poule la saison dernière, l'équipe A en départemental 3 aspire à bien figurer au classement de sa poule. Cependant, le début de saison n'a pas, pour le moment, reflété ses ambitions avec 3 défaites lors des 3 premiers matchs de championnat. Les joueurs de Denis Ripoll ont toutefois réagi lors de la dernière rencontre en l'emportant 7 buts à 1 sur le terrain de Lapeyrouse. L'équipe B a elle aussi du mal à enclencher sa saison avec un bilan de 3 défaites pour une seule victoire.

L'école de Football de l'ECB a aussi rechaussé les crampons. Pour sa deuxième saison, l'école de foot a ouvert une nouvelle catégorie pour les enfants de 10 et 11 ans (catégorie U11) et compte plus de 60 joueurs/joueuses dans les 3 catégories U 6/7 U 8/9 et U10/11. Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'association au 06/17/96/40/62 Fabien AMOUROUX ou sur Facebook ECB jeunes football - entente CharBlot .



CALENDRIER SAISON 2019/2020

Départemental 3 - poule C				Départemental 4 - poule B			
08/09/19	Dômes Sancy B - ECB	09/02/20	ECB - Dômes Sancy B	08/09/19	ECB - Loubeyrat	09/02/20	Loubeyrat - ECB
15/09/19	ECB - Clt Métropole B	16/02/20	Clt Métropole B - ECB	15/09/19	ECB - Cisterne	16/02/20	Cisterne - ECB
22/09/19	Bromont L. - ECB	23/02/20	ECB - Bromont L.	22/09/19	St Maurice - ECB	23/02/20	ECB - St Maurice
06/10/19	Lapeyrouse - ECB	08/03/20	ECB - Lapeyrouse	06/10/19	N. Combrailles B - ECB	08/03/20	ECB - N. Combrailles B
13/10/19	ECB - Hte Dordogne B	15/03/20	Hte Dordogne B - ECB	13/10/19	ECB - Le Quartier	15/03/20	Le Quartier - ECB
20/10/19	Olby Ceysnat - ECB	22/03/20	ECB - Olby Ceysnat	20/10/19	St Gervais B - ECB	22/03/20	ECB - St Gervais B
10/11/19	ECB - Laqueuille	05/04/20	Laqueuille - ECB	10/11/19	ECB - Servant	05/04/20	Servant - ECB
17/11/19	Sancy Artense - ECB	19/04/20	ECB - Sancy Artense	17/11/19	ECB - St Ours B	19/04/20	St Ours B - ECB
24/11/19	ECB - Menat	26/04/20	Menat Neuf E. - ECB	24/11/19	ECB - Menat B	26/04/20	Menat B - ECB
08/12/19	Hte Combrailles - ECB	10/05/20	ECB - Hte Combrailles	08/12/19	Ht Combrailles B - ECB	10/05/20	ECB - Ht Combrailles B
15/12/19	ECB - Charensat	17/05/20	Charensat - ECB	15/12/19	ECB - Chapdes B. B	17/05/20	Chapdes B. B - ECB

2^{ème} SWIM-RUN

Le week-end des 07 et 08 septembre se déroulait la seconde édition de l'Auvergne SWIM RUN. Une compétition, organisée par l'Association des 3 Soleils et le CASGA Natation de St-Georges, mêlant natation et course à pied enchaînés et répétés.

Samedi les courses se déroulaient à Confolant sur le plan d'eau des Fades et le dimanche à Charbonnières-les-Vieilles et sur le Gour de Tazenat.

Sur le week-end 239 inscrits venus de toute la France (49 départements différents) et dont la moitié auvergnats.

A Charbonnières, deux formats de courses de 6.6 et 13 km avec 2 et 3 traversées du Gour étaient au programme. Ben-

jamin DUPAIN, gagnant de la première édition de 2018 remporte le grand parcours cette année encore.

L'après midi la deuxième Coupe Volcanique de Nage en eau Libre accueillait 55 nageurs pour trois épreuves : 600 m, 1500 m et 3000 m.

Nettoyage du Gour

La jeunesse mobilisée pour le Gour de Tazenat !

A la charnière de l'été et de l'automne, au terme d'une saison réussie avec une forte affluence, habitants, riverains et enfants de l'école publique se sont retrouvés pour une belle matinée de nettoyage des abords du Gour de Tazenat. Ce traditionnel rassemblement, porté par la commune et l'association « vague » a permis le ramassage d'une grande quantité de débris (verres, plastiques, papiers gras, emballages...). Cette opération fut une nouvelle occasion de rappeler la nécessité de préserver un site unique et de sensibiliser toutes les générations par l'engagement citoyen des plus jeunes. Une équipe de plongeurs interviendra également pendant l'automne pour compléter l'opération. La période estivale a été très bien suivie en termes de propreté avec l'intervention quotidienne des agents médiateurs mis à disposition par la communauté de communes Combraille, Sioule et Morge, ainsi que par des initiatives spontanées.



Journée du patrimoine



A l'occasion des deux journées du patrimoine les 21 et 22 septembre, différents lieux ont pu être visités comme le Souterrain refuge de Chauviat où les habitants se sont mis à l'heure médiévale. Les visiteurs ont goûté la soupe paysanne offerte par l'association Le vieux Chauviat et l'après-midi, ils ont découvert les combats de chevaliers en armes proposés par l'association Auvergne Behourd. A Charbonnières, la visite du château de Lord Davis était organisée malgré



la pluie, l'affluence de visiteurs était au rendez-vous. L'histoire de la vie du château intéresse toutes les générations, comme le patrimoine local.

Brocante

La traditionnelle brocante de septembre organisée par Assaut jeunes et avec la présence des nouveaux conscrits s'est déroulée sous un soleil timide mais dans de bonnes conditions pour la quarantaine de

vendeurs et les chineurs qui se sont retrouvés autour de la salle polyvalente.



Marché Festif

Lors du marché festif qui s'est déroulé le 14 septembre, les promeneurs ont pu découvrir divers stands de producteurs locaux ainsi qu'une fresque exécutée sur le mur de la mairie. « Œuvre réalisée par l'artiste Iggy ».



Une nouvelle exposition

La commune a proposé une exposition mise en place par Joël DUBLANCHET, aquarelliste, et Olivier MAUCHET, spécialiste de la peinture à l'huile. Deux styles très différents, oppositions de tons et d'approches qui offrent aux visiteurs un ensemble lumineux et coloré. Olivier MAUCHET a pris soin d'expliquer les bases particulières de la technique au couteau qui donne des impressions de reliefs et un visuel très agréable. Joël DUBLANCHET, déjà habitué aux expositions collectives de la commune, a souhaité montrer l'évolution de son travail qui tend désormais vers un style moins figuratif et plus épuré. La finesse du trait a largement touché le public présent.



Conférence : protection juridique pour Qui, Pourquoi?



À l'invitation du CLIC et du CCAS, Jean-Christophe CHAPELIER directeur de l'association tutélaire Nord Auvergne est venu animer une conférence débat sur la protection juridique. Nous vivons de plus en plus âgés et protéger les personnes vulnérables est un devoir pour les familles. La tutelle et la curatelle sont des mesures judiciaires destinées avant tout à protéger les intérêts de la personne en difficulté. Cette conférence très intéressante pour les personnes présentes, s'est terminée dans la convivialité autour d'un goûter bien apprécié.

Opération bien chez moi en 1 clic :

Le 24 septembre, FAMICLIC (entreprise locale agréée) est venue sur notre commune présenter les outils du futur pour nos séniors. Le maintien de ces derniers à domicile est une priorité du Conseil Départemental. Cette opération est financée par le Département, l'ARS, la MSA et la CPAM. Les tablettes numériques sont l'outil le mieux adapté. Il en existe deux modèles. L'opération dure jusqu'en décembre. Les personnes n'ayant pu se déplacer peuvent appeler la mairie pour être mises en relation avec FAMICLIC.



Daniel CHAMPEYROUX

Ancien Maire de la Commune, Daniel CHAMPEYROUX nous a quitté le 24 juillet 2019. Elu pour la première fois Conseiller Municipal le 12 mars 1989, Daniel CHAMPEYROUX, d'abord adjoint, est devenu Maire de Charbonnières les Vieilles le 11 mai 1994. Réélu le 11 juin 1995, il exercera son mandat jusqu'en 2001.

Enseignant, responsable associatif, bénévole, citoyen engagé, exigeant et très attentif aux évolutions de la commune, Daniel CHAMPEYROUX est resté fidèle à ses convictions profondes. Dans l'exercice de son mandat, comme depuis les années 2000, il a toujours été attaché à l'action collective, au souci de rassembler les contraires. Il a su anticiper et maîtriser l'équilibre délicat qu'il fallait déjà préserver entre les plus anciens et les nouvelles populations. Toujours actif, son engagement s'est prolongé dans le milieu associatif, dans la protection du patrimoine local de la commune et plus particulièrement de son village de Lalignier.

Etat-Civil

Naissances :

Le 16 mai 2019 : Lovis LAVADOUX, fils de Mathieu LAVADOUX et de Julie GOMEZ, Puy-Gilbert

Le 04 juin 2019 : Renaud MURAT, Fils de Gabriel MURAT et d'Aurélié GRAVEROL, Laisles

Le 15 juillet 2019 : Sophie TABUTIN, fille de Rémi TABUTIN et de Laetitia FABREGUE, Puy-Gilbert

Le 16 juillet 2019 : Ambre DEL PONTE, fille de Benoît DEL PONTE et de Carine LOPEZ, le Bourg

Le 16 août 2019 : Lyam MADI, fils de El-Aouni MADI et de Fanny GRIZIOT, le Bourg

Le 18 août 2019 : Liz DARTERE, fille de Loic DARTERE et de Stéphanie GAILLARD, la Brousse



Parrainage civil :

Le 03 août 2019 : Rowan COLLETTI, Laisles

Mariage :

Le 17 août 2019 : Pierre-François GRAVEROL et Vanessa PERRIN, Laisles

Pacs :

Le 13 juillet 2019 : Tristan JULIEN et Clémentine KLEPPER, le Bourg



Renouvellement de vœux :

Le 17 août 2019 : Johanny BODEREAU et Amélie BODEREAU

Décès :

Le 27 mai 2019 : Hélène FOULHOUX née DIAT à l'âge de 79 ans

Le 9 juillet 2019 : Chantal GARDE à l'âge de 66 ans

Le 24 juillet 2019 : Daniel CHAMPEYROUX à l'âge de 73 ans

Le 29 juillet 2019 : Michel GARDARIN à l'âge de 57 ans

Le 30 juillet 2019 : Elie AUBERT à l'âge de 82 ans

Le 04 août 2019 : Raymond AMBLARD à l'âge de 95 ans

Le 21 août 2019 : Marie-Thérèse GARDARIN née JODAS à l'âge de 93 ans

Le 09 septembre 2019 : Eliane BOURLET à l'âge de 94 ans

Le 22 septembre 2019 : Jean VIALARD à l'âge de 89 ans

Le 10 octobre 2019 : Robert RAULT à l'âge de 67 ans

Le 15 octobre 2019 : Nadine DUMAS née DANNA à l'âge de 66 ans



**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 1^{er} octobre 2003 et le 31 décembre 2003 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 décembre 2019 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.



Nouveau : RPSM, terrassement, piscine VRD, fausse septique, mûrs d'enrochement, tranchées, accès difficile. Les Mazeaux.

☎ : 06 50 34 28 79 ☎ : 06 61 39 40 51 Mail : rpsm.auvergne@gmail.com

Agenda

Samedi 2 novembre :

Théâtre des 3 roues « Je ne lui ai pas encore tout dit » de Patricia HAUBE à partir de 20h30 salle polyvalente
Organisé par le Club de l'Amitié

Dimanche 11 novembre :

Commémoration du 11 novembre 1918 à 11h15

Samedi 23 novembre :

Repas en faveur du TELETHON à partir de 9h30 salle polyvalente

Samedi 7 décembre :

Randonnée pédestre au bénéfice du téléthon

Vendredi 20 décembre :

Marché de Noël à partir de 16h30 salle polyvalente

Samedi 11 janvier 2020 :

Repas du CCAS à partir de 12h salle polyvalente

NOUVEAU QUIZZ
Quel est ce village vu du ciel ?



Réponse du précédent
quizz :
Laisles

